



# Le Plan Vélo de Charlieu-Belmont Communauté

## Introduction

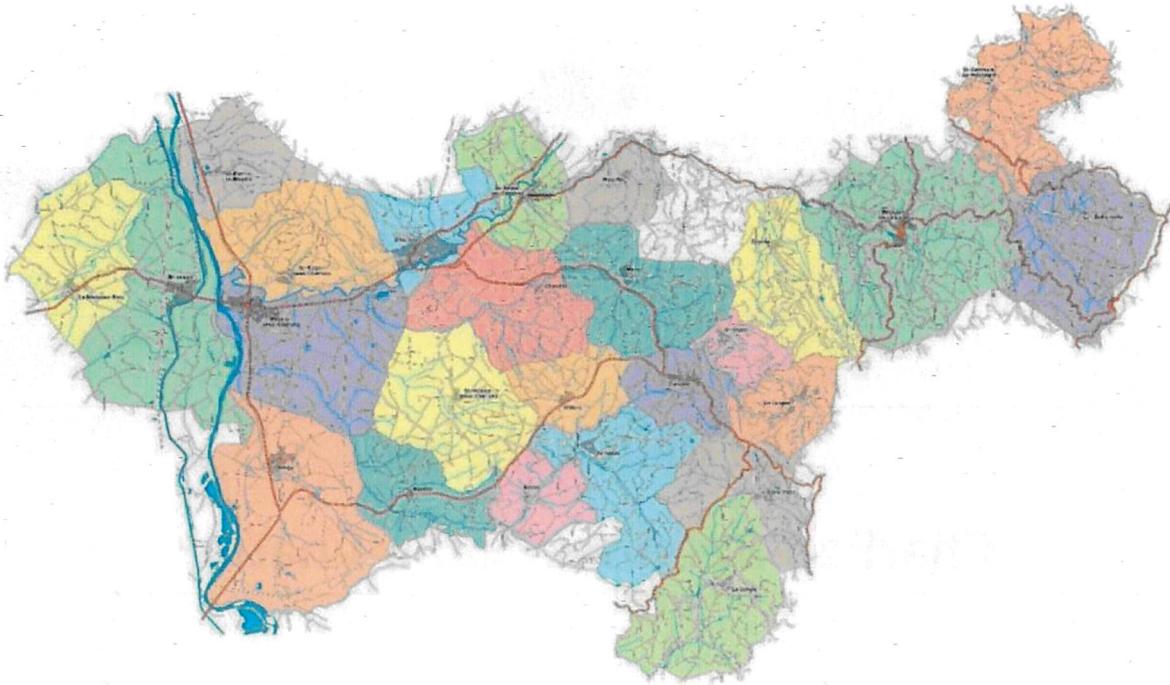
Ce document présente les réalisations et projets de CBC concernant le développement de l'usage du vélo.

Il est construit sur la base des 4 axes du Plan vélo, présenté le 14 septembre 2018 par le Gouvernement, qui a pour objectif de tripler la part modale de ce dernier pour atteindre 9 % en 2024.

## Présentation du territoire

A la frontière de 2 régions et 3 départements, CBC se situe au Nord Est du département la Loire en Auvergne-Rhône-Alpes, proche des bassins de vie de Roanne à 20 km (34 831 hab.) dans la Loire, Cours la ville (4 589 hab.) dans le Rhône et Chauffailles (3 725 hab.) en Saône-et-Loire.

Issue de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2013 du Pays de Charlieu et du Canton de Belmont-de-la-Loire, Charlieu-Belmont Communauté regroupe 25 communes et compte un peu moins de 24 000 habitants. Identifié par l'INSEE en 2015 comme rural, sa densité de population est de 83.83hab/km<sup>2</sup> pour une superficie totale de 280 km<sup>2</sup>



*Carte du territoire de Charlieu-Belmont Communauté*

***Description du territoire en termes de paysages naturels***

Aux portes de la Bourgogne, du Beaujolais et du Forez, le Pays de Charlieu-Belmont offre des paysages variés. Depuis le fleuve Loire, le territoire s'élève progressivement vers l'est par une succession de bocages vallonnés et de collines granitiques, jusqu'aux marges occidentales du Haut-Beaujolais, culminant au mont Pinay à 883 m. La forêt de résineux occupe une place importante sur les hauteurs. La quasi-totalité des nombreux cours d'eau du territoire se jettent dans le fleuve Loire, qui coule dans la partie ouest du territoire, entouré par sa plaine alluviale.

Au Moyen Âge, la contrée fut traversée par deux grands itinéraires commerciaux, la voie Paris-Nevers-Lyon et le chemin reliant la Saône à la Loire passant par Beaujeu.

***Richesses patrimoniales***

La qualité architecturale de sites emblématiques (abbaye bénédictine à Charlieu, couvent franciscain des Cordeliers à Saint-Nizier-sous-Charlieu, abbatale cistercienne à La Bénisson-Dieu) et la présence de plusieurs musées témoignent de la richesse patrimoniale du territoire.

Le paysage est profondément marqué par l'activité textile. Développé dès le Moyen Âge, le tissage du lin et du chanvre, et plus tard du coton, a donné naissance aux paysans-tisseurs. Le tissage de la soie, venu de Lyon, s'implante au début du XIXe siècle. Les entreprises textiles ont su faire preuve d'innovation en se positionnant sur des secteurs de niche ou haut de gamme.

***Une terre, des produits, une gastronomie***

L'agriculture conserve une place importante avec l'élevage traditionnel, Charlieu-Belmont étant située dans l'aire d'appellation AOC Bœuf de Charolles.

**Charlieu, ville-centre**, offre une centaine de commerces et de nombreux services. Facilement accessible, et disposant d'équipements de centralité – 2 lycées, 2 collèges, cinéma, musées, salle de spectacle, médiathèque, piscine, hôpital local –, elle rayonne jusque sur le sud du Brionnais pour une zone de chalandise de plus de 20 000 habitants. La longue tradition commerciale de Charlieu se retrouve aussi

dans son centre-ville, notamment avec ses commerces de bouche (charcuterie, vins, chocolats et pâtisseries réputés...)

Dotée d'un centre historique moyenâgeux, sa richesse et sa qualité de vie est reconnue par trois labels : village de caractère, les 100 plus beaux détours de France et plus récemment petite cité de caractère.

#### **Eléments principaux du périmètre territorial**

*Un territoire rural qui présente une forte dispersion des activités d'emploi, de services, et de l'habitat*

*Un axe de circulation principal est-ouest entre Charlieu et Roanne*

*Une dynamique de périurbanisation par rapport à Roannais Agglomération.*

*Une importante part d'actifs occupés dans CBC.*

*Une population de plus en plus diplômée (chiffres INSEE – évolution entre 2011 et 2016).*

*Des ménages plus grands que la moyenne départementale.*

*Une densité de population importante dans les centres-bourg.*

*Une activité avec une majorité de petites entreprises tournée vers le tertiaire et l'industrie.*

*Une augmentation de la population des + de 60 ans.*

#### **Part modale des différents modes de déplacements**

Sur l'arrondissement de Roanne, dont fait partie CBC, 85% des ménages sont motorisés. 29% des déplacements concernent le trajet domicile-travail. L'immense majorité des actifs (86%) se rend au travail en voiture. **72% des déplacements pendulaires sont effectués avec une seule pers/véh.**

La problématique de la mobilité constitue un fort enjeu du territoire dans la mesure où l'usage de la voiture individuelle est prépondérant.

32% de la consommation d'énergie finale du territoire relève du secteur des transports.

21% des émissions de GES sont liées à ce secteur.

#### **Outils de planification de la politique vélo de CBC**

L'EPCI est engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) validé définitivement en février 2020 et établi en cohérence avec le SRADDET et les engagements nationaux (Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte).

Sur les 22 Fiches-action (FA) du programme validé en 2018, **3 sont consacrées à la mobilité** et constituent des priorités de mise en œuvre de la phase opérationnelle du PCAET dès 2020.

#### **Fiches-action du PCAET en lien direct avec la mobilité :**

##### **FA1 : Encourager et développer le télé-travail et le coworking**

*La FA 1 sous-entend que l'on aborde la mobilité sous l'angle « Déplacements Domicile-Travail ».*

*Les actions proposées concernent le développement du coworking et l'expérimentation du télétravail.*

##### **FA 2 : Réduire l'impact des déplacements**

*La FA 2 est générale.*

*Les actions proposées concernent le développement du covoiturage, l'étude et le développement d'alternatives à l'autosolisme (expérimentations avec le réseau TIL, Transport à la demande, auto-stop organisé), l'optimisation de la qualité des déplacements des agents publics (remplacement du parc de véhicules, formation à l'écoconduite, gestion optimale des déplacements).*

##### **FA 3 : Sécuriser et créer des modes de déplacements actifs (pistes cyclables, cheminements piétons)**

*La FA 3 sous-entend à la fois de nouvelles possibilités de déplacements en mobilité durable sur le territoire (loisir/tourisme) mais aussi une opportunité de report modal pour les déplacements pendulaires et les autres déplacements.*

*L'aménagement de la Voie Verte est à comptabiliser dans cette fiche, ainsi que ses prolongements futurs. Le développement des Zones 30 et Zones 20 fait partie de cette fiche, ainsi que la qualité des revêtements cyclable.*

#### **Fiches-Action du PCAET en lien indirect avec la mobilité :**

**FA 0 :** Piloter, animer et communiquer sur le PCAET

*La FA 0 inclut tout le travail à faire en partenariat avec les acteurs-relais et le marketing individualisé en vue de la baisse de la mobilité en autosolisme et du report modal*

**FA 4 :** Intégrer les enjeux du PCAET dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement

*La FA 4 anticipe une société qui laisse moins de place à la voiture, tant dans l'imaginaire que dans le concret. Elle est en lien avec la FA 3. C'est dans ce cadre que CBC est invitée à se rendre aux réunions de Roannais Agglomération pour connaître leurs projets.*

**FA 14 :** Mettre en place des actions de sensibilisation sur la transition écologique et solidaire

*Cette FA très générale inclut toute la communication et l'animation en vue de diminuer l'impact des déplacements.*

**FA 15 :** Communiquer et développer des actions auprès des enfants

*La FA 15 rassemble les actions comme le développement d'une culture du vélo (cf. programme ALVEOLE qui finance à 100% des actions de sensibilisation) : faire du vélo en toute sécurité, apprendre à réparer et entretenir son vélo, ainsi que des actions plus générales sur la mobilité pour les enfants.*

**FA 16 et FA 17 :** Mobiliser les industriels, artisans et commerçants en s'appuyant sur les dispositifs existants

*Les actions liées à la mobilité en entreprise peuvent être mises en lien aussi avec ces 2 FA.*

#### **Eléments du SRADDET**

Le SRADDET met en avant quelques éléments concernant la mobilité dans les territoires à dominante rurale ou peu denses :

- Un risque d'isolement des publics non motorisés (jeunes, précaires, seniors, à mobilité réduite) s'il existe peu d'alternatives à la voiture
- Une dépendance forte à la voiture et donc une vulnérabilité possible des ménages en cas de renchérissement des coûts (coût de l'énergie, contraintes réglementaires)
- Une multi-motorisation qui coûte cher aux ménages
- Des déplacements à vélo et à pied difficiles et dangereux, et nécessitant des aménagements voiries sécurisés
- Une faible pratique des déplacements intermodaux
- Un faible niveau d'équipements et de services
- Une forte dispersion des activités servicielles et de l'habitat entraînant des temps d'accès aux services de la vie courante plus élevés
- La Région est le chef de file de l'intermodalité et de la complémentarité entre les modes de transport

- La pérennisation du système de mobilité repose sur une identification de l'ensemble des services de transport dans son périmètre.
- La participation des usagers sur les projets de mobilité est à renouveler.
- A l'ouest de la région AURA, 16% des ménages consacrent plus de 4.5% de leur budget à l'achat de carburant pour leurs déplacements contraints. Le risque de Vulnérabilité énergétique imputable aux déplacements contraints est faible dans les pôles urbains mais bien plus élevés dans les zones les plus éloignées.
- La mobilité inclusive concerne les personnes et ménages en précarité mobilité ainsi que les personnes à mobilité réduite, ce qui concerne près de 11% des résidents en Rhône-Alpes.
- Encourager l'utilisation de moyens de transport durables alternatifs à la voiture particulière en autosolisme, notamment pour des trajets domicile-travail.
- L'essor des nouveaux services accompagnera une réelle attente des usagers de services que si la gestion de services est coordonnée et accompagnée d'outils d'interfaces pour rendre une chaîne de déplacements lisible, flexible, permettant d'offrir une réelle alternative à la voiture individuelle.

Compte-tenu du SRADDET, des différents éléments statistiques du Roannais et des spécificités de son territoire, CBC a identifié 2 enjeux majeurs sur son territoire :

- Identifier les besoins et solutions de mobilité (tous les freins, difficultés pour chaque mode)
- Accompagner le report modal sous toutes ses formes dont la multimodalité

Les 2 grandes actions qui en découlent sont les suivantes :

**1. Approfondir les connaissances du territoire sur les solutions à construire :**

- a. Coconstruire avec un accompagnement de terrain
- b. Identifier les acteurs relais et les « expérimentateurs »
- c. Réaliser des études de terrains qualitatives et quantitatives
- d. Faire ressortir les particularités et les atouts du territoire en lien avec la mobilité

- 2. Déployer des réponses concrètes en s'appuyant sur un accompagnement individualisé pour en assurer son succès. Se saisir des expériences engagées (intermodalité car+Vélo) et des actions des territoires voisins pour créer une continuité territoriale élargie et accompagner le report modal.**

**Ces 2 enjeux et 2 grandes actions sont les fils conducteurs du projet C-Mobi, lauréat de France Mobilité, et présenté en filigrane tout au long du Plan Vélo.**

## Gouvernance de la Politique Vélo

L'action politique est menée conjointement par les Vice-Présidents Tourisme, PCAET et économie, accompagnés par leurs services afférents.

Les partenaires institutionnels sont :

- La Région (AOM depuis le 01.01.2021 dans le cadre de la LOM),
- Le CD42
- L'ALEC42

Divers partenaires privés ou associatifs gravitent autour du projet en tant qu'acteurs-relais de la politique vélo de CBC : l'Office de Tourisme du pays de Charlieu-Belmont, la MJC de Briennon, la MJC de Charlieu, l'Espace de Vie Sociale et l'ADMR de Belmont-de-la-Loire, l'association Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais, l'association Fleuve Loire Fertile, le vélociste Bikez avec la voie verte, la Fédération Française de Cyclotourisme, des hébergeurs et prestataires du territoire labélisés « Accueil vélo », etc.

## Axe 1 - Sécurité : développer les aménagements cyclables et améliorer la sécurité routière

### 1.1 Aménagements cyclables réalisés

#### Voie verte

##### **Voie verte Véloire – Portion réalisée par CBC**

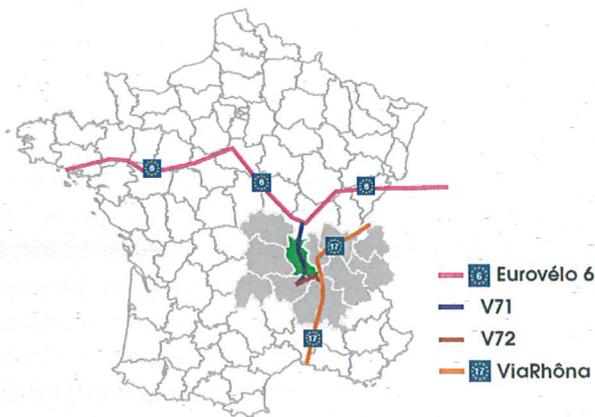
Charlieu-Belmont Communauté mène une politique dynamique en matière de développement cyclable avec la réalisation et l'ouverture depuis 2018 d'une **voie verte** de 4.5km qui permet l'usage de la marche à pied, vélo, trottinettes et autres véhicules sans moteurs. Elle a été réalisée en partant de Charlieu pour rejoindre Pouilly-sous-Charlieu en passant par Saint-Nizier-sous-Charlieu.

A partir de cette voie verte, il est possible de rejoindre la V 71, axe ligérien qui assure dans le nord du Département la jonction entre la ville de Roanne et la Saône-et-Loire. Ce premier tronçon de la Véloire constitue une liaison avec l'Eurovélo 6 dans la continuité du tronçon situé en Saône-et-Loire. La Véloire est un itinéraire de découverte à vocation touristique et de loisirs. Situé dans un territoire à haute sensibilité environnementale (bords de Loire, bocages) et patrimoniale, ce parcours permet de se promener en famille sur des itinéraires sécurisés, balisés et interdits aux véhicules motorisés.

##### **Investissement financier**

La portion de la Voie Verte aménagée par CBC a demandé un investissement de 1.5 millions d'euros HT pour environ 4 km de Charlieu jusqu'à la jonction de la V71 (sur la commune de Saint-Nizier-sous-Charlieu) – soit **64 €/hab**. Cette somme regroupe les études, l'acquisition, le démantèlement, la maîtrise d'œuvre, les travaux, les honoraires.

Rappel de l'environnement plus large dans lequel s'inscrivent les aménagements cyclables créés ou en projet de Charlieu-Belmont Communauté, ces derniers étant reliés à la V71 reliant elle-même au nord l'Eurovélo 6 (EV6) et au sud par la V72 la ViaRhôna (EV17).



L'engagement de la collectivité et de ses acteurs dans la politique vélo (création de boucles cyclo depuis 2021, labélisation de plusieurs prestataires en *accueil vélo*, actions conduites dans le cadre du PCAET pour développer la mobilité durable...) a permis au territoire d'obtenir à l'été 2021 le label **Territoire Vélo** décerné par la fédération de cyclotourisme.

Tourisme : voie verte

**Véloire** **La Véloire sur le territoire du Pays de Charlieu-Belmont !**

Elle propose 25 nouveaux km d'itinéraire douce en site propre par un itinéraire mixte combinant l'emprunt du chemin de halage en bordure du canal et d'anciennes voies ferrées.

En partant de Charlieu, vous pourrez facilement rejoindre Pouilly-sous-Charlieu (4,5 km) en passant par Saint-Nizier-sous-Charlieu. A partir de là, vous pourrez soit opérer la jonction avec la voie verte bourguignonne, soit découvrir le patrimoine le long du canal et du fleuve en passant par Briennon et jusqu'au port de Roanne.

Vers la Vallée de la Voie Verte d'Ignorant  
 Section aménagée par Charlieu-Belmont Communauté  
 Vers le Port de Roanne

12 urmag

Source AF3V - www.af3v.org

Copyright : Images géomatiques de Charlieu-Belmont Communauté 42 970 015 - Logotype : C1529965 - 06 811 511 10 - Impression : Informations de base géométrique - Impression en papier recyclé - Charlieu Belmont Juin 2021 - 1/200 000

Extrait du magazine intercommunal de Charlieu-Belmont Communauté – Edition Juin 2018

### Voie Verte Véloire : portion réalisée par le CD42

Parallèlement aux aménagements réalisés par CBC, le 23 juin 2018, le Département a inauguré les 21 km de véloroute voie verte qui relie le port de Roanne à la Saône-et-Loire, en utilisant le chemin de halage du canal de Roanne à Briennon et les emprises d'une ancienne voie ferrée.



#### LIAISON SAINT-PIERRE-LA-NOAILLE / POUILLY-SOUS-CHARLIEU

Dès Saint-Pierre-la-Noaille, la voie verte utilise les emprises de l'ancienne voie SNCF sur un linéaire de 6 km, assurant ainsi la continuité de la liaison Saint-Yan – Iguérande. Cet itinéraire présente l'avantage d'un dénivelé faible et offre un attrait paysager en proposant des points de vue sur la Loire et ses affluents, ainsi que sur la zone des chambons. De là, une liaison avec le pôle touristique et culturel du Pays de Charlieu est possible.

Principales caractéristiques : voie revêtue de 3 m de large et accotements enherbés de part et d'autre.

#### LIAISON POUILLY-SOUS-CHARLIEU / BRIENNON

Ici, l'itinéraire chemine sur environ 2 km depuis Pouilly-sous-Charlieu, en empruntant des voiries partagées, dont l'ouvrage de franchissement de la Loire, jusqu'à l'entrée de Briennon et de son église clunisienne, inscrite aux monuments historiques.

Principales caractéristiques : traversée du bourg de Pouilly-sous-Charlieu par des voiries partagées, bandes cyclables de 1,5 m de large de chaque côté de la RD 4, élargissement des trottoirs à 1,4 m de part et d'autre du pont sur la Loire et de ses rampes d'accès.

#### LIAISON BRIENNON / ROANNE

L'itinéraire se poursuit sur 13 km le long du chemin de halage et de ses zones ombragées, permettant de profiter du canal et des ports de Briennon et de Roanne.

Principales caractéristiques : cheminement de 3 m de largeur et accotements enherbés. Passages sous ouvrages sécurisés par barriérage.

### Éléments statistiques liés à la Voie Verte Véloire :

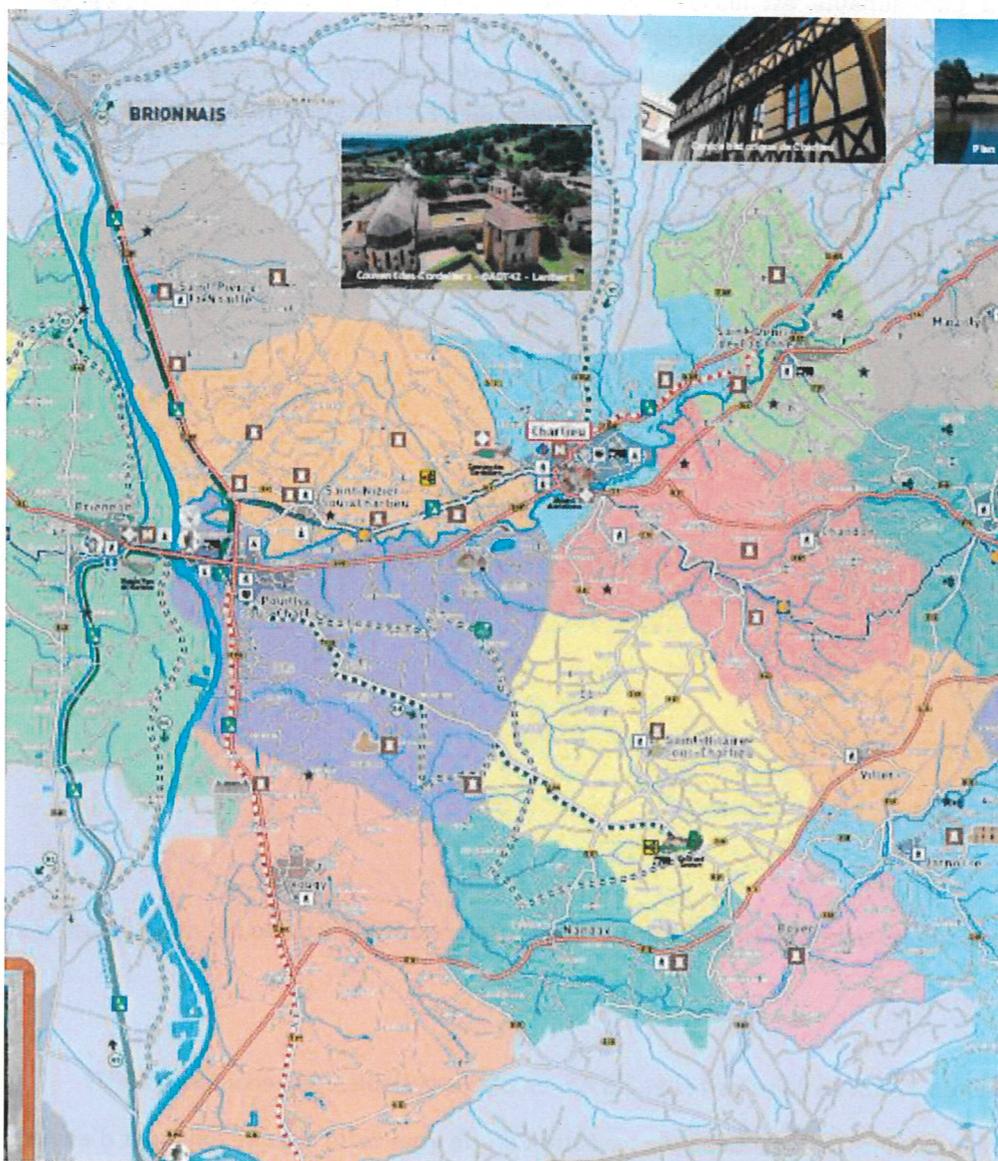
L'éco-compteur installé sur la Voie Verte permet de comptabiliser et différencier les piétons et les vélos, ainsi que leur sens de circulation au niveau de Saint-Nizier-sous-Charlieu.

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 3 juillet 2022, le rapport indique un total de plus de 64 000 passages, avec une fréquentation journalière moyenne de 348.

### Mise en place de boucles cyclo-touristiques

CBC a répondu à un Appel à Projet du Département en 2018 pour l'élaboration de **boucles cyclo-touristiques** à partir de la Voie Verte sur des routes départementales repérées répondant au cahier des charges du département par rapport aux flux journaliers de voitures. 4 ont été retenues et sont balisées.

Le stagiaire 2022 du PCAET, a réalisé ces 4 boucles en VAE et établi un compte-rendu, pour faire le point notamment sur le balisage.



Visuel de la nouvelle carte touristique avec mise en évidence des boucles cyclo – juin 2022

### Aménagement des bourgs

La commune de Charlieu a développé plusieurs km de pistes cyclables, notamment lors du réaménagement des boulevards.

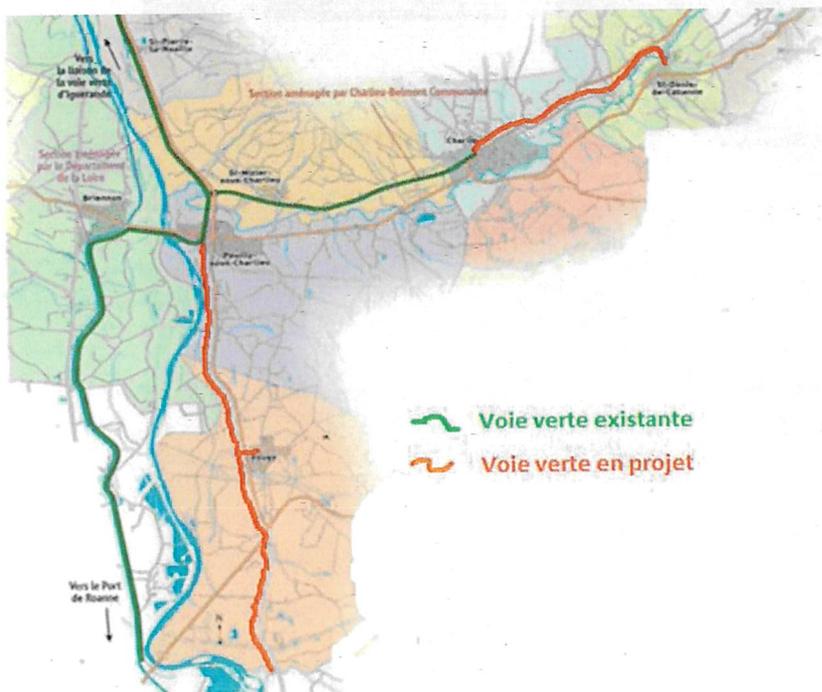
Idem pour Pouilly-sous-Charlieu.

La commune de Belmont-de-la-Loire est labélisée « Village Sport Nature » depuis 2022.

## 1.2. Projets d'aménagements cyclables

### Extension de la voie verte

Charlieu-Belmont Communauté est lauréate 2021 de l'appel à projet Fonds Mobilités Actives - Continuités cyclables auquel elle a répondu dans le but de prolonger les voies vertes sur son territoire. Le projet consiste à étendre la voie verte actuelle en direction de 2 secteurs : à l'est, de Charlieu jusqu'à Saint-Denis-de-Cabanne et au sud, de Pouilly-sous-Charlieu jusqu'à la limite entre Vougy et Perreux.



Le projet se situe sur les communes de Saint-Denis-de-Cabanne, Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu et Vougy (CBC).

L'itinéraire, d'environ 12 km en voies vertes et 2.3 km en pistes cyclables, se décompose ainsi :

- De Charlieu à Saint-Denis-de-Cabanne : création d'une voie verte sur une longueur d'environ 3.7 km. Bien qu'il s'agisse d'emprunter l'ancien tracé de chemin de fer, ce dernier a été vendu il y a plus de 20 ans maintenant. Une partie se situe sur du domaine privé avec une discussion en cours avec le propriétaire (vente ou bail).
- De Pouilly-sous-Charlieu jusqu'à la limite entre Vougy et Perreux, sur une longueur de 8.3 km, sur une emprise d'ancienne voie ferrée. Une partie de cette voie est démantelée et appartient à la commune de Pouilly-sous-Charlieu. L'autre partie dispose encore des rails et traverses et la discussion est engagée avec SNCF Réseau pour acquérir cette section.
- Par ailleurs, l'itinéraire traverse 4 communes disposant toutes d'une école primaire et de commerces, les liaisons avec les centres-villes devront donc également être prévues. D'autre part, sur la commune de Charlieu, 2 collèges et 2 lycées sont présents. Les aménagements cyclables devront donc permettre un accès sécurisé à ces établissements qui se situeront soit en liaison direct avec ces derniers (cas des lycées et du collège Notre Dame) soit à moins de 2

km (collège Michel Servet déjà relié par une voie cyclable). Concernant la liaison avec les lycées, ces derniers se feront par le sud avec le prolongement d'une voie verte sur 477 m elle-même reliée avec la Véloire déjà créée et par le nord avec la création d'une piste bidirectionnelle aménagée sur l'accotement de la RD 487 (à préciser et après accord du Département).

Au niveau de St-Denis-de-Cabanne, le projet sera facilement connectable avec les futurs aménagements réalisés par le Département de Saône-et-Loire (prolongement de la voie verte Macon-Cluny en direction de Chauffailles et La Clayette). Au niveau de Vougy, le projet devra être conçu afin d'être connecté avec la voie verte en réflexion au niveau de Roannais Agglomération via Perreux et Le Coteau pour arriver jusqu'au port de Roanne et offrir ainsi une boucle complète avec la Véloire qui y passe déjà.

**Sans que cette présentation ne soit exhaustive**, il s'agit de la création de voies vertes et bandes cyclables avec revêtement en goudron. 10 interventions sur des ouvrages sont prévues (reprise tablier + gardes corps), 4 intersections avec des routes départementales qui demanderont la mise en place de traversées sécurisées. Mise en place de signalétique et d'équipement de sécurité et de confort (aires d'accueil).

Le coût prévisionnel des travaux d'aménagement est fixé à 2 541 000 € HT tel qu'estimé dans l'étude de faisabilité (2016).

Une maîtrise d'œuvre a été désignée pour la réalisation de ce projet : titulaire = le bureau d'études REALITES.

L'ouverture de ces tronçons est envisagée pour fin 2023 / début 2024.

#### **De futurs équipements structurants accessibles à vélo**

Les collectivités prennent en compte les liaisons vélo dans le cadre des équipements structurants qu'elles envisagent de construire.

Ainsi, sur la commune de Charlieu, les liaisons Charlieu-Belmont – future piscine et Charlieu – centre des congrès seront accessibles en bande cyclable.

#### **Projet de labélisation Base VTT**

CBC étudie actuellement les possibilités pour 4 bases VTT labélisées par la fédération Française de Cyclotourisme) réparties sur son territoire avec des circuits traversant la quasi-totalité des communes.

Au-delà de l'intérêt premier de ces circuits pour la découverte et la pratique de loisirs et sportive, certaines portions de ces circuits, pourraient éventuellement devenir des itinéraires sécurisés pour des actifs lors de leurs déplacements domicile-travail.

### 1.3. Améliorer la sécurité routière

#### Tenue de stands

A noter que 36h de sensibilisation à la sécurité routière ont été dispensées gratuitement par l'association Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais (SPCR) dans le cadre du programme Alvéole, en 2021 lors de stands sur les marchés de Charlieu et Belmont (29 et 30 mai) puis lors de 2 sessions sur la Voie verte en juillet.

SPCR a également tenu un stand avec CBC lors de la Fête de la Voie verte à Pouilly-sous-Charlieu en mai 2022.

## Une semaine en Pays de Charlieu

---

### POUILLY-SOUS-CHARLIEU

#### Tennis : un week-end faste

Le week-end s'est déroulé sous les meilleurs auspices pour les deux équipes masculines du TC Sornin, avec deux belles victoires en championnats des clubs par équipes. L'équipe 1 a continué sur sa série d'invincibilité, l'emportant (6-0) contre le TC Roanne. Les joueurs disputeront la première place en 1<sup>re</sup> division ce dimanche à Charlieu.

L'équipe 2 s'est imposée (6-0) contre Saint-Denis-de-Cabane. Elle aussi jouera la première place en déplacement à Pouilly-les-Nonains.

Quant à l'équipe féminine, celle-ci s'est inclinée (4-2) à Saint-Alban pour leur dernier match de championnat cette année.

#### FÊTE DE LA VOIE VERTE : DE NOMBREUX VISITEURS POUR LA PREMIÈRE

##### SUCCÈS

Organisée pour la toute première fois par la municipalité, en partenariat avec Charlieu Belmont Communauté, la fête de la voie verte a rencontré un beau succès, samedi 14 mai. De nombreux visiteurs ont rejoint le site des festivités, mis en place sur la portion située entre la rue du Port et la route de Briennon, à proximité de l'Amicale laïque.

##### AFFLUENCE

Les stands les plus plébiscités étaient assurément ceux où l'on pouvait essayer les vélos et trottinettes électriques. « Nous avons reçu de nombreux visiteurs tout au long de la journée, intéressés pour en savoir plus sur le fonctionnement, l'entretien et le coût de ces engins » confirmait Yannick Cléret, gérant de Bikez avec la Voie Verte (photo ci-contre) qui, pour l'occasion, mettait à disposition de nombreux modèles, permettant ainsi d'essayer concrètement sur la voie verte les sensations au guidon de vélos et trottinettes à assistance électrique. Des tests très appréciés par des visiteurs, bluffés par les performances déployées par les deux roues.

##### POPULAIRE

Cette première édition de la fête de la Loire a fait l'unanimité, auprès du public et des organisateurs. « Nous sommes tous contents et l'idée maintenant est de la reconduire dès l'an prochain », a annoncé Genevieve Briennon, adjointe au maire.



##### À NOTER

**POUILLY-SOUS-CHARLIEU. Football.** En déplacement à Renaison, l'équipe 1 senior du FCLS se devait de réaliser une performance afin de s'éloigner de la zone rouge et les Verts se sont imposés 3 à 1. À Villers, la réserve l'emportait 6 à 1. Ce week-end, la 1 ira à L'Horme, la 2 à Duches et la 3 à Cordelle.



##### ENGINS

Venu de Haute-Loire, le spécialiste de la trottinette électrique tout terrain Fun Trott emmenait les curieux réaliser des essais sur les bords de la Loire, en direction du Cul du Sornin. (photo ci-contre)



#### Dans les établissements scolaires

L'équipe du PCAET recueille à l'heure actuelle les retours d'expérience des écoles du territoire autour du Savoir Rouler à Vélo et de la Sécurité Routière.

Un bilan sera rédigé à l'issue de ce recueil.

La volonté de CBC est que tous les enfants sachent rouler à vélo en sortant de l'école.

12

## Axe 2 - Sûreté : mieux lutter contre le vol

### 2.1. Réalisations de l'axe 2

#### Stationnements sécurisés dans les gares et pôles d'échange

Il n'y a pas de gare ferroviaire ni routière sur le territoire de CBC.

En revanche, des stationnements sécurisés ont été installés à proximité des pôles d'échanges que constituent les arrêts de car.

- Mise en place de consignes à vélo



CBC a sollicité le programme CEE Alvéole en 2020 pour financer 6 consignes à vélo sécurisées réparties sur plusieurs communes à proximité des arrêts de car de la Région, pour permettre à des actifs de partir de chez eux à vélo et le laisser la journée en toute sécurité :

- Charlieu : Place des Bénédictins – 1 module de 2 places
- Saint-Nizier-sous-Charlieu : le Bourg – 1 module de 2 places
- Vougy : Mairie – 1 module de 2 places
- Briennon : aire de covoiturage Croix-Saint-Paul – 1 module de 2 places
- Pouilly-sous-Charlieu : la gare – 2 modules en cours de déplacement

Coût total de 23 760 € pris en charge à 60% par Alvéole.

- Implantation d'arceaux vélo



CBC a installé 2 arceaux vélo au siège de la collectivité en 2021

+ équipement de 2 arceaux à proximité du Service Enfance Jeunesse à Belmont de la Loire.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention LOM Région, 46 arceaux ont été commandés en mars 2022 pour installation dans les communes à proximité des arrêts de car.

Ces arceaux sont financés à 100% par la Région (sous réserve d'implantation à moins de 50 m de l'arrêt de car).

## 2.2. Projets de l'axe 2

Continuer le déploiement des consignes à vélo et des arceaux, notamment à proximité des pôles de déplacements que constituent les lieux de vie tels que les salles des fêtes, les gymnases, les stades, etc.

L'identification des cycles est désormais obligatoire pour l'achat de vélos neufs.

Pour lutter contre le vol, le recel et la revente illicite des vélos, depuis le 1er janvier 2021, tous les vélos neufs vendus en France doivent avoir un numéro d'identification qui permettra lorsque le vélo est retrouvé après un vol de contacter le propriétaire. Cette mesure concerne également les vélos vendus d'occasions vendus par des commerçants depuis le 1er juillet 2021.

## Axe 3 - Créer un cadre incitatif reconnaissant pleinement l'usage du vélo comme un mode de transport vertueux

### 3.1. Réalisations de l'axe 3

#### Aide à l'achat de vélo

- Aide à l'achat VAE 2021 : enveloppe de 12 000 € du projet C-Mobi consommée en 2 mois.

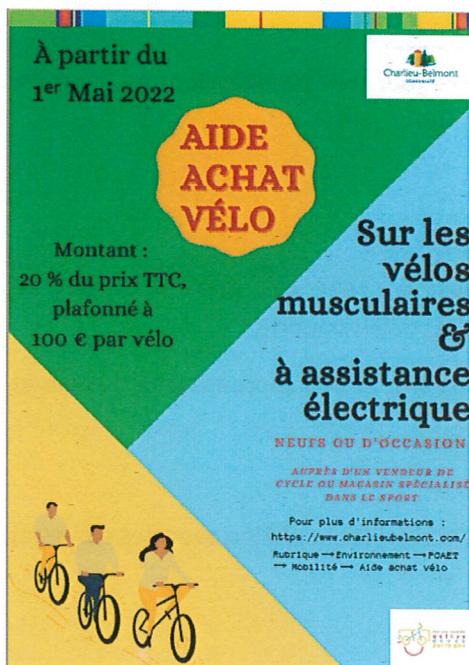


A partir du 1<sup>er</sup> Mai 2021, Charlieu-Belmont Communauté propose d'apporter une aide jusqu'à 20% du prix TTC plafonnée à 200 € par vélo à assistance électrique.

Pour plus d'informations: <https://www.charlieubelmont.com/>  
Rubrique → Environnement → Plan Climat Air Energie  
Territorial → Mobilité → Aide VAE

Cette aide est cumulable avec l'aide de l'État pour les personnes non soumises à l'impôt sur le revenu.

- Aide à l'achat vélo 2022 : enveloppe de 10 000 € (budget PCAET) pour l'achat d'un vélo musculaire ou VAE, neuf ou occasion, acheté en magasin spécialisé.



Cette aide est cumulable avec l'aide de l'État pour les personnes non soumises à l'impôt sur le revenu.

Par ailleurs, elle est également cumulable avec l'aide du CD42 de 300 euros pour l'achat d'un VAE, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

### Incitation à l'intermodalité car-vélo

L'intérêt de l'intermodalité réside dans le fait qu'elle peut résoudre en partie la problématique du « 1er et du dernier km » qui constitue un frein à l'abandon de la voiture individuelle pour certains trajets domicile-travail.

Charlieu-Belmont Communauté travaille en partenariat avec la Région à la mise en œuvre d'une **expérimentation de l'intermodalité des cars-Région et du vélo** pour les déplacements pendulaires entre Charlieu et Roanne sur les lignes L23 et L24.

La crise sanitaire a retardé la mise en place de cette expérimentation, qui devait débuter initialement en mars 2020.

Ainsi, depuis le 1er juillet 2021, certains cars sont équipés de racks à vélo et de places en soute pour accueillir des vélos.

Une inscription préalable est nécessaire pour bénéficier de ce service.

Devant sa faible utilisation, CBC a demandé à un prestataire de réaliser un tutoriel vidéo pour expliquer le fonctionnement des racks.

Cette mise en situation a permis de constater les difficultés pour suspendre son vélo, puis pour le faire tenir correctement à l'aide de la tige dédiée.

### Le cofinancement d'expérimentation de services vélo (prêt/location de vélos, atelier d'autoréparation, vélo école...)

Des ateliers d'autoréparation sont proposés sur le territoire :

- Par le service Déchets, en partenariat avec un particulier, M. Issartel, qui propose des ateliers de réparation gratuits à destination du grand public

- Par le Répar Café de la MJC de Charlieu

D'autres initiatives dont la collectivité n'a pas connaissance à ce jour sont possiblement en cours ou en projet sur le territoire.

### Vélo à l'école

Le constat partagé est que les objectifs du Savoir Rouler A Vélo pour 2024, avec 100% des élèves de primaire formés jusqu'au bloc 3, est impossible à réaliser dans les délais impartis.

Un recensement des actions réalisées dans les écoles primaires autour de l'apprentissage du vélo et de la sécurité routière est en cours.

Sur le territoire, il n'existe aucun détenteur du Brevet d'Etat.

Le seul moniteur agréé du Roannais, apte à faire des sorties vélo dans la circulation avec des élèves et à former d'autres moniteurs est Michel Rougert.

### Réalisation de l'état détaillé des services de mobilité par mode et par commune

Il s'agit de l'action 1 du projet C-Mobi.

L'ensemble des données à recenser a été validé.

Modes	Données de références
TC	Nb d'arrêts sur la commune
	Nom et Qualité de l'arrêt (nom de la ligne TC, abrité ou non, visibilité, accessibilité PMR, horaires disponible sur l'arrêt, ou à la mairie...)
	Données de fréquentation (cf Région)
	fréquence, amplitude (jour/nuit, week-end, vacances)
	Type de public utilisateur: scolaires, captifs, etc.
	Ressenti des habitants au sujet du service de TC existant
Covoiturage	Aires de covoiturage existantes formelles ou informelles
	Localisation de chaque aire de covoiturage
	nb de place de chaque aire de covoiturage
	Place du covoiturage au sein des entreprises
	services proposés: borne de recharge électrique, arceaux vélo, consigne vélo, gonflage, réparation de vélos
	nb de places réservés au covoiturage sur les parkings
Vélo	promotion de la plateforme Mov'ici de la part de la commune: oui / non, moyens de comm
	stationnements vélo: emplacement exact, type (arceau + année de mise en place: info importante pour Robin, poteau) Abris couvert
	Bandes cyclables (origine, longueur, destination, revêtement), dont Voie verte
	parcours VTT
	boucles cyclotouristiques
	Services vélo sur le territoire (commerce vendant des équipements ou proposant des services, ateliers associatifs de réparation de vélo, vélociste, gonfleurs, fontaine d'eau potable, wc public, office du tourisme (point d'information type panneaux explicatifs) et avis sur leur développement
	retour des habitants sur le vol de vélos
	avis sur la mise à disposition de vélos ou VAE en libre service
	arrêt de car avec possibilité d'embarquer son vélo: expé TIL-vélo
	localisation des bancs sur la Voie verte
prestataires "accueil vélo" (restaurants, hôtels, chambres d'hôtes)	
Marche à pied	nb de bancs et localisation
	Tables d'orientation et RIS
	itinéraires de mobilité douce existants ou en projet: localisation et questions afférentes
	localisation des circuits du topoguide sur la commune
	localisation des toilettes publiques
	localisation des points de vue
	localisation des points d'eau
Réseau routier	Axes (principal, secondaire)
	parkings existants ou en projet (stationnement gratuit, payant, nb places, place PMR, places réservées covoiturage, borne de recharge électrique en place ou prévue, réseau électrique à proximité, sécurité incendie)
	zones de rencontres (passage piéton, zone d'école...) + Zones 30 ou autre
	accidentologie: localisation des zones dangereuses pour les conducteurs entre eux, les piétons, les vélos
	Nb de véhicules électriques et hydrogène de la commune
services existants sur la commune	bornes de rechargement existante et type de borne (rapide ou lente), publique ou privée
	localisation écoles, bars, épiceries, commerces, médecins, pharmacies, bureau de tabac, bureau de poste, auto-écoles, médiathèque
Données générales sur la commune	si inexistant: commune et distance du service le plus proche
	lignes de crête / dénivelé
	Topographie de la commune: habitat plutôt dispersé ? Nb de résidences secondaires ? Lieu de travail des actifs
	animations prévues ou passées autour de la mobilité
	vie associative de la commune: MJC, AFR, ... avec leur localisation
	principales entreprises de la commune: localisation, nb d'employés
	connaissances de l'autopartage

Le recensement dans les communes est en cours de réalisation en juin 2022.

Les données récoltées sont intégrées dans OpenStreetMap en vue d'une utilisation ultérieure par tous les acteurs de la mobilité pour favoriser le report modal des individus au changement par un accompagnement individualisé.

Les données récoltées concernant le vélo : localisation des stationnements vélo existants et prévus, infrastructures existantes et prévues, usages du vélo sur la commune, acteurs liés au cyclisme, manifestations passées ou prévues sur ce thème, etc.

### **Cartographie et management des acteurs-relais du territoire**

L'action 2 de C-Mobi permet de travailler en collaboration avec tous les acteurs du vélo afin de développer le cadre incitatif à l'usage du vélo, sujet de cet axe 3.

### **Label Territoire Vélo**

CBC est la première collectivité de la Loire labélisée Territoire Vélo, et ce depuis juin 2021.

Le label *Territoire Vélo* est décerné par la fédération française de cyclotourisme. Il récompense les territoires engagés dans le développement des aménagements sécurisants, l'accueil des touristes à vélo et l'animation du territoire, en communiquant efficacement grâce aux publications de portée nationale. Les nombreuses actions conduites par Charlieu-Belmont Communauté pour faciliter la mobilité à vélo, vérifiées par un audit terrain en juin dernier, ont permis au territoire de décrocher le label national.



## **3.2. Projets de l'axe 3**

### **Le cofinancement d'expérimentation de services vélo (prêt/location de vélos, atelier d'auto-réparation, vélo école...)**

Dans le cadre de CMOBI, CBC souhaite en 2023 développer avec BIKEZ avec la Voie verte des ateliers réparation de vélo à destination notamment des actifs.

Une prise en charge de la location de vélos pour les entreprises est également envisageable.

Il est prévu de développer des services vélo le long de la Voie verte : stations de gonflage, stations de réparation, cartographie des tables de pique-nique et des toilettes, vente en magasin ou bar-épicerie de village du matériel nécessaire à la réparation de vélos.

### **Projet de mise en place de stations de gonflage**

Une première station de gonflage sera mise en place courant 2022 le long de la Voie verte, financée à hauteur de 200 € par un don de la MJC de Briennon.

## **Axe 4 - Développer une culture vélo**

### **4.1. Réalisations de l'axe 4**

#### **Création de postes de chargés de mission vélo**

Il n'existe pas au sein de CBC de poste de chargé de mission vélo au vu de la taille de la collectivité.

De plus, la compétence AOM revient à la Région.

En revanche, un poste d'animateur du PCAET existe depuis 2018 et prend progressivement de l'ampleur.

De 10h par semaine, il est passé à 20h en 2020 grâce à l'AMI France Mobilité qui finance en partie pour 3 ans le poste.

Etant donné l'importance des fiches-action dédiées à la mobilité pour diminuer les GES et la précarité énergétique, une bonne partie de ces 20 h hebdomadaire est consacrée à la mobilité, dont fait partie le développement de la politique vélo.

Une partie du poste d'animation du PCAET est consacrée aux échanges entre chargé(e)s de mission Vélo du département de la Loire, et plus largement entre chargés de mission mobilité et transition écologique (réseau des lauréats France Mobilité de l'ADEME, réseau régional TERR, Communautés du CNFPT).

#### **Engagement dans la démarche « Accueil vélo »**

Plusieurs établissements sont référencés Accueil Vélo : l'Office de tourisme de Charlieu-Belmont, des restaurants et hébergements, ainsi que des sites.



#### **Campagne de communication grand public pour promouvoir le vélo**

La crise sanitaire a fortement impacté les animations et la communication à destination du public en 2020 et 2021.

CBC a néanmoins participé à la 1ère édition de Mai à vélo en 2021 par la tenue de stand sur les marchés de Charlieu et de Belmont les 29 et 30 mai 2021.



En 2022, CBC a participé à la Fête de la Voie verte organisée par Pouilly-sous-Charlieu le 14 mai avec un stand partagé avec l'association Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais.

Par ailleurs, le comité intercommunal des jeunes a souhaité impulser l'événement « Tous à vélo » dans les établissements scolaires du second degré les 10 mai et 2 juin (jour du Challenge Mobilité).



### TOUS À VELO LE MARDI 10 MAI ET LE JEUDI 2 JUIN PROCHAIN !

Le comité intercommunal des jeunes du territoire de Charlieu-Belmont vous invite à venir dans votre établissement scolaire à vélo le **mardi 10 mai** et le **jeudi 2 juin 2022** (Jour du Challenge Mobilité Régional).

N'hésitez pas à faire part à l'équipe du Plan Climat de vos idées et remarques pour développer l'usage du vélo!



Contact : [louise.soucille@charlieubelmont.fr](mailto:louise.soucille@charlieubelmont.fr) 06 29 23 06 08



Cet événement a aussi été relayé auprès des écoles, et les retours faits par ces dernières montrent un certain enthousiasme et une implication dans ce genre d'initiatives.

## Itinérances Douces en Bords de Loire (IDBL)

L'arrivée d'IDBL à Charlieu le samedi 11 juin a été l'occasion de tenir un stand PCAET et d'organiser une rencontre autour des outils numériques de cartographie utiles pour les déplacements à vélo, avec la participation de Cédric Mélaç, cartographe indépendant.



Une animation « Fresque du climat » a clôturé la soirée.



### **Entretien auprès des entreprises sur la problématique de la mobilité**

En lien avec le Service Economie, un mail a été envoyé aux principales entreprises du territoire afin de leur proposer une rencontre autour de la problématique de la mobilité en avril.

3 entreprises ont manifesté leur intérêt et les directeurs / DRH ont été rencontrés en mai 2022.

Ces rencontres ont notamment été l'occasion d'échanger autour des pratiques du vélo en entreprise et des possibilités telles que le Forfait Mobilité Durable, le Label Employeur Pro-Vélo, les projets d'extension de la Voie Verte, la possibilité d'embarquement des vélos à l'arrière des cars ou en soute.

Des sessions de « Petits déjeuners inter-entreprises » sont prévus en juin-juillet 2022 par zone d'activité afin de faciliter les échanges entre entreprises d'un même secteur sur la transition écologique en général, et notamment le développement de l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail.

### **Participation au Challenge Mobilité Régional**

En 2022, CBC a participé au Challenge Mobilité Régional, comme chaque année.

L'information sur le challenge a été diffusée via les canaux de communication habituels.

Les rencontres d'entreprises ont été l'occasion de promouvoir également ce Challenge.

2 entreprises rencontrées se sont inscrites au Challenge.

### **Réalisation du Plan de Déplacement Administration de CBC**

Dans un souci d'exemplarité, de lutte contre les GES et de résilience face aux coûts de l'énergie, CBC débute un PDA avec l'accompagnement de l'ALEC42.

Les trajets effectués à vélo et les freins éventuels à la pratique seront matérialisés dans le rapport afférent.

### **Participation aux ateliers de la Convention Territoriale Globale**

Validée en 2017, cette convention permet à différents acteurs sociaux de s'investir pour améliorer les services aux familles. Elle a fait état des problématiques de déplacements et souhaite notamment faciliter les déplacements pour les personnes dépourvues de moyen de locomotion.

CBC participe à ces documents de prospection stratégiques et est partie prenante de co-construction de ces derniers.

### **Participation à l'organisation de la Semaine Fédérale internationale de cyclotourisme**

En 2024, la Semaine Fédérale aura lieu à Roanne. CBC est en lien avec la Fédération Française de Cyclotourisme pour suivre l'avancée de l'organisation de cette semaine et évaluer les retombées pour le territoire de Charlieu-Belmont, tant en termes de tourisme que d'animations envisageables autour de la pratique du vélo.

## **4.2. Projets de l'axe 4**

**Réalisation des enquêtes et études qualitatives sur les usagers et usages des mobilités durables**  
(enquêtes sur la Voie Verte, covoitureurs, bénéficiaires de l'aide à l'achat de vélos de CBC ...)

### **Ateliers « cartoparties » tout public et café-vélo**

Ces ateliers permettent de connaître les applications numériques utiles pour se déplacer à vélo, d'apprendre à contribuer sur OpenStreetMap, d'échanger autour de la pratique du vélo.

La participation à au moins 1 café-vélo est obligatoire dans le cadre du formulaire de l'aide à l'achat de vélo 2021 et 2022.

Les conditions sanitaires ont repoussé l'animation de ce type d'évènements, qui interviendra ultérieurement.

### **Poursuite du travail en réseau pour échange de retours d'expérience et veille**

Ce travail en réseau permet notamment de visiter des installations innovantes, telles que l'aire de service vélo de Condrieu.

### **Réflexion sur une participation éventuelle de l'EPCI au Bike & Troc Festival**

En 2022, ce festival se déroule sur 4 villes ligériennes : Saint-Etienne, Savigneux, Roanne et Chalmazel.

Il permet de promouvoir le marché du vélo d'occasion.

Une réflexion est menée sur l'intérêt pour CBC de participer à cet évènement en 2023, ou non.

**Tenue d'un stand PCAET sur l'évènement CYCLO CROSS à Belmont de la Loire** (édition 2022 le 11/12/2022 et éventuellement sur les éditions qui suivront)

### **Distribution de goodies pour faciliter le report modal**

Cette distribution se fait sur les stands et animations proposées par le PCAET.

Fait à Charlieu

Le 27 JUIL. 2022

René VALORGE



Président



*Valide en Conseil Communautaire le 21/07/2022  
Délibération N° 822/118.*